

Compte-Rendu CGT CSE 28-01-25



1. Approbation du PV du CSE de la réunion précédente.

- PV CSE extra 07/11 : Déjà approuvé le mois dernier !
- PV CSE 26/11 : Approuvé
- PV CSE 17/12 : Pas reçu

2. Information sur l'établissement.

Visite(s) : pas de visite

Au 20 /12 : 48 intérimaires

3. Marche de l'établissement.

Chiffre d'Affaires de Décembre : 238 K€/jr soit 3,577 M€

PREVISIONNEL MOIS	K€/JR	M€
Janvier	225	4,500
Février	235	4,700
Mars	233	4,900

INDICATEURS / OBJECTIFS 2024	CHIFFRES DU MOIS	CUMUL 2024
Transport exceptionnel	0 €	21372 €
Nombre de réclamations clients / 15	0	9
PPM / 2	0	0,34
Taux de rebut / 0,8%	0,73 %	0,86 %
CNQ / 1,2%	- 0,10 % <small>(effet inventaire + provision Renault)</small>	1,03 %
Taux de service mensuel / 98,5%	98,8 %	98,1 %
Jours de stock de produits finis / entre 3 et 5 jrs	5 jrs	–
RO / 6%	Très satisfaisant	Vierzon et Paulstra Auto terminent l'exercice en étant positifs

4. Présentation mensuelle TOP 10 des rebuts

Réf. et coûts : 562A93 / 1857€, 531A49 / 1779€, 531652 / 1457€, 524902 / 1321€, 562A22 / 1221€ ...

5. Information et consultation des membres du CSE sur le bilan du plan de formation 2024 et le projet de plan de formation 2025 : recueil de l'avis des membres du CSE (Présence de Carine THOMAS)

Avis défavorable. L'avis détaillé sera rendu dans le PV officiel et approuvé.

6. Information et consultation des membres du CSE sur les possibilités de reclassement proposés à Monsieur D. FONTAINHAS, déclaré inapte à son poste de travail (inaptitude non professionnelle) par le médecin du travail : recueil de l'avis des membres du CSE (voir note jointe)

Avis favorable. L'avis détaillé sera rendu dans le PV officiel et approuvé.

Questions communes :

7. Présentation de l'organigramme de la maintenance et organisation du secteur.

L'organigramme classique du service maintenance à janvier 2025 nous est présenté par la direction. Nous faisons savoir à la direction que nous avons collecté des informations qui annonceraient quelques changements/évolutions. M. GOSZKA nous annonce que c'est la prochaine étape, mais cela n'a pas encore été acté.

8. Point sur les recrutements.

Le responsable de production arrive le 1^{er} février.

Toujours en recherche d'un technicien de maintenance, voire de deux, car nous allons avoir un autre départ dans ce service (fin février). Ce genre de profil est difficile à trouver, malgré des contacts.

La CGT signale que la grande majorité des intérimaires sont en surcroît de travail. Cela laisse donc une marge pour recruter. La direction ne s'interdit pas de d'embaucher en production, tout en restant prudente par rapport au contexte automobile.

9. Point sur la Stratégie présentée par monsieur LEMETAYER aux membres du CODIR.

M. LEMETAYER a organisé un webinar avec tous les cadres AVS Monde. Il a exposé les résultats de 2024 et les grands axes pour l'année 2025 avec un retour à la rentabilité. Il a aussi abordé la mutualisation et les réflexions à mener lorsqu'il y a un départ de salarié. Pour conclure, il a mis l'accent sur la sécurité.

10. A quand une décision forte de la part de la direction pour lutter contre le froid dans cette usine ? La CGT a multiplié les interpellations (GOSZKA, MILLET, BANDERIER, LEMETAYER, MOREAU-LEROY) et fait des propositions : location chauffage d'appoint, boissons chaudes gratuites, vêtements adéquats et de meilleure qualité, ...

M. GOSZKA nous informe qu'il a fait une commande de vêtements pour un montant de 3000€. Qu'il a également envoyé un mail aux responsables pour accorder des pauses supplémentaires pour aller se réchauffer.

La CGT souligne que ce n'est pas suffisant et qu'il n'est pas normal d'avoir été obligé d'alerter jusqu'au plus haut niveau hiérarchique Hutchinson, car la direction locale n'avait pas la volonté d'améliorer la situation.

Pour la énième fois, la CGT propose de mettre en place un chauffage d'appoint de type canon à air chaud sur le poste de corindonnage, qui est le lieu le plus froid de l'usine.

Également, d'offrir des boissons chaudes gratuites aux salariés exposés au froid.

La CGT estime avoir soumis toutes les demandes possibles à son niveau, qu'il s'agisse de la CSSCT, du CSE ou du Délégué Syndical. Il existe encore quelques alternatives plus radicales : contacter l'Inspection du Travail, exercer son droit de retrait, ou pour finir se mettre en grève pour dénoncer des conditions de travail déplorables.

11. Bilan du démarrage à la suite des vacances de Noël.

D'après M. GOSZKA, le démarrage s'est plutôt bien déroulé, même s'il y a eu quelques pannes, comme à chaque fois. Nous avons suffisamment de stock pour gérer.

Questions CGT :

12. Point sur le dossier incendie ; retour de l'assureur à la suite de sa venue en présence de monsieur MURRONI (Le 6 ou 7 janvier + réunion chiffrage le 9/01).

La direction nous indique que l'assurance nous a autorisés à prendre un maître d'œuvre pour la reconstruction de la chaîne. Il a soumis une proposition à la direction, et l'assureur l'a acceptée. Les chiffrages pour la chaîne sont toujours en cours. Nous n'avons reçu qu'un devis, il en faudrait deux autres.

Malgré tout, on continue d'avancer dans le dossier incendie.

13. Quelle est l'organisation lorsqu'il n'y a pas de direction sur site, ni le suppléant ?

Selon M. GOSZKA, cette question est transitoire car M. LEBRUCHEC prendra ses fonctions en tant que responsable de production le 3 février et restera sur le site de VIERZON.

14. Présentation détaillée de M. GOSZKA référence par référence sur le plan de l'usine.

M. GOSZKA n'a pas pris le temps de refaire le plan référence par référence.

Il profite de cette question pour nous informer que nous allons récupérer une nouvelle référence BMW (CA 3,5 M€/an) pour la mettre sur IC1 en automatique.

Cet îlot sera équipé de 2 machines neuves : 1 pour l'enduction et 1 LBM pour rétreindre. Les robots seront également neufs et le carrousel sera rétrofité mécaniquement.

Le démarrage est prévu pour septembre 2024.

15. Combien y a-t-il eu de promotion(s) en 2024 ? Quelle somme moyenne a été attribuée ?

1 SEULE PROMOTION de 80€, de janvier à septembre 2024.

La CGT pensait avoir compris que la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie devait rendre la filière plus attractive, comme le laisse entendre son slogan : "Un nouvel élan pour l'industrie". (C'est ironique de notre part. Vous avez bien compris, surtout après la lutte que nous avons menée contre cette nouvelle CCM).

Voilà, le constat de la première année après sa mise en œuvre. Il est indéniable que les promotions vont devenir de plus en plus rares, surtout dans les emplois représentés en nombre.

16. Cotations des emplois : Il semblerait que des ajustements aient été effectués, ce qui suggère probablement des modifications de la fiche emploi.

C'est par hasard que la CGT a appris qu'il y aurait des changements de cotation en raison de modifications dans certains emplois. C'est le résultat d'une modification de périmètre ou d'un regroupement de tâches avec un autre emploi. Les fiches vont être modifiées.

Aujourd'hui, M. GOSZKA a fini par admettre que la nouvelle convention collective restreint les évolutions dans un même emploi. C'est encore plus compliqué lorsque plusieurs salariés sont dans le même emploi.

Les différentes versions des documents liés aux cotations posent un problème à la CGT. Les informations qui ont été exposées en commission ne sont pas toujours retrouvées.

En ce qui concerne la cotation des techniciens d'ateliers, la direction n'a pas encore pris de décision.

17. Date de déplacement des presses de l'assemblage vers les 400T ?

En attente d'un autre chiffrage. Les presses seront déplacées début mars 2025, normalement.

18. Une référence n'aurait pas été reconduite à Vierzon. Transfert en Chine ?

Selon M. GOSZKA, les références 562A12 et 562A33 vont disparaître fin novembre 2025. STELLANTIS a décidé de changer de fournisseur de triangles. Auparavant, il était en Europe et nous assurions la livraison en Europe. À présent, STELLANTIS a pris la décision d'acheter en Chine et ne veulent pas importer. STELLANTIS choisit de se fournir directement en Chine, où nous avons déjà un certain volume de produit. L'arrêt ne serait pas complet car nous aurons toujours un petit volume à livrer pour la Turquie.

19. Présentation des plans d'actions à la suite des résultats des derniers inventaires.

Nous gardons le même plan d'actions que l'inventaire précédent. M. GOSZKA cite des actions et évoque certains écarts : codification de la gomme LC, gros écarts mais ponctuels des pièces qui voyagent entre Vierzon et GMC, gros écarts également concernant l'achat-revente des pièces entre Châteaudun et Vierzon...

20. Organisation du service logistique, il manque un technicien approvisionneur : comment les tâches sont-elles gérées ?

Un intérimaire a été recruté par la direction, mais il ne sera pas totalement approvisionneur. Il sera chargé d'effectuer une partie des tâches administratives d'approvisionnement et de gestion de flux, sous la responsabilité de M. COUTANT.

21. Date des réunions d'informations direction ? Les travailleurs attendent en particulier la présentation des programmes de transformation censés être présentés à tous !

La date des prochaines réunions d'informations est fixée au 18 mars 2025.

22. Point sur la campagne des EIA.

La campagne commence timidement, avec une réalisation de 5 à 6% d'EIA. Les entretiens doivent être achevés avant le 31 mars 2025.

23. Comment comptez-vous gérer les ponts du 1er et du 8 mai ?

M. GOSZKA est en faveur d'une fermeture et propose plusieurs options :

- se faire du cumul d'heures par anticipation le vendredi de nuit ou le samedi matin,
- autoriser un crédit négatif d'heures et rattraper par la suite,
- poser des congés.

M. GOSZKA procéderait de la même manière pour le pont du 11 novembre.

24. Positionnement des congés d'été ?

Réponse à la prochaine réunion plénière du CSE.

25. Point sur les CPX (récupération de congé suite à des arrêts maladie).

M. MILLET est toujours en attente d'une communication officielle du siège.

26. Retour sur le bilan des FSR de 2024, point sur l'atteinte des objectifs.

514 émises / 439 résolus

86% de FSR résolus pour un objectif à 90% !!!

27. A quand un zoning adéquat à l'assemblage ? (Nombreuses situations à risques !!!)

Une fois que le projet CAMBER 2 et le conditionnement des projets CAMBER 1 et point E2 seront terminés, le zoning sera réalisé. Et lorsque les 2 presses seront transférées vers les 400 T.